

BOURDEAU



Le 11 novembre 2018

**Bulletin
municipal**

N°85 - Automne 2018

Le mot du maire	p. 3
Au conseil municipal	p. 4
Urbanisme	p. 5 à 7
A l'école	p. 8
Centenaire du 11 novembre 1918	p. 9 à 11
Travaux	p. 12 à 13
Vivre à Bourdeau	p. 14 à 20
Associations	p. 21 à 23
Sicams	p. 24 à 25
Etat civil	p. 26
Dernière minute	p. 27
Informations utiles	p. 28



Le mot du Maire



L'année 2018 voit la poursuite des réalisations des projets communaux.

Le projet de numérotation rentre dans sa phase finale, et la mise en œuvre physiquement sur le terrain devrait se faire durant le premier trimestre 2019. Et oui, il faudra encore attendre plusieurs semaines avant de voir fleurir autour des routes et des bâtiments de notre commune, les numéros et les noms des voiries. À propos des noms de voirie, justement, certains noms avaient déjà été validés il y a quelques années [voir éditions précédentes], et les voies secondaires ou privées viennent d'être entérinées. Nous savons tous que ces nouvelles appellations ne peuvent peut être pas plaire à tout le monde, mais sachez que l'équipe « projet » et le conseil municipal qui ont travaillé depuis de nombreux mois en partenariat avec La Poste ont essayé de trouver des noms en adéquation avec l'environnement de la voie concernée.

Je vous rappelle que les objectifs premiers sont l'identification des habitations pour les secours, pour les livreurs ou tout simplement les gens qui viennent nous voir à Bourdeau ou nous adressent des courriers. Côté travaux, les rénovations se poursuivent principalement à la salle polyvalente. Le Conseil Départemental, notamment Nathalie FONTAINE et Luc BERTHOUD, a soutenu notre projet financièrement en nous accordant une subvention de 6000 euros, merci à eux.

À l'école, beaucoup de changements...

Dès l'été, quand nous avons eu connaissance de l'augmentation importante des effectifs, nous avons contacté l'inspection académique. Nos élus en charge du suivi de l'école sont attentifs à la situation et à son évolution... Je tiens à remercier la nouvelle équipe enseignante pour son engagement pour nos enfants et je n'oublie pas notre personnel communal, titulaires, vacataires ou remplaçants qui s'investit non sans peine également !

S'il y a aussi un dossier qui rentre dans sa phase finale, c'est celui du PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Soumise à l'approbation de Grand-Lac, notre communauté d'agglomération dont c'est la compétence, ce plan, dont je vous rappelle que les grands axes sont : la valorisation des dents creuses, la réhabilitation et la rénovation du bâti ancien, la limitation de l'impact sur le foncier agricole, conduit à une densification comme l'imposent les services de l'état dans le cadre des lois ENE du Grenelle II et ALUR. Les enjeux sont forts notamment en matière d'environnement et sur les modes de déplacements.

Je profite également de cet édito pour souhaiter la bienvenue à l'architecte Jean-Michel VILLOT, et sa société JMV RESORT, désormais installé dans l'ancien Restaurant NOVEL et à Guerlain CHICHERIT qui a pris la location gérance du Château de Bourdeau et du Chat qui Nage.

Je ne peux conclure cet édito, sans évoquer le départ du Conseil Municipal de Nadine CHEVELARD. Nadine a pris cette décision non sans peine pour s'occuper pleinement de sa famille au sens large et c'est bien légitime. Il est difficile d'apprécier la tâche des élus de communes de la taille comme la notre, tant les sujets et les problèmes sont quotidiens, divers et variés. Toute l'équipe municipale, unanimement tient à la remercier pour son engagement depuis dix ans pour notre collectivité et pour la qualité des bulletins communaux dont elle avait la lourde tâche de créer deux fois par an. Je remercie Isabelle BILLARD qui a repris les informations transmises par Nadine, pour la finalisation de ce numéro.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et rendez vous pour la traditionnelle présentation des vœux le vendredi 18 janvier 2019 à partir de 19 heures!

Jean-Marc DRIVET

DELIBERATIONS

Délibérations du 4 mai 2018 :

N° 21 : Approbation de la décision modificative n° 1.

N° 22 : Approbation de la modification de statuts de Grand Lac, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.

N° 23 : Approbation de l'instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

N° 24 : Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes-renouvellement et maintenance des matériels d'impression.

N° 25 : Approbation de la convention avec le Cdg 73 pour l'adhésion à la mission préalable obligatoire.

N° 26 : Approbation de la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup.

N° 27 : Acquisition de la parcelle AC 151.

N° 28 : Approbation du devis DUP La Frasse.

Délibérations du 11 juin 2018 :

N° 29 : Approbation de la participation au CLEM.

N° 30 : Approbation de l'application du régime forestier sur deux parcelles communales boisées.

N° 31 : Approbation des travaux patrimoniaux 2018 - devis ONF.

Délibérations du 6 juillet 2018 :

N° 32 : Annulation des coupes prévues en limite du Bourget du Lac.

N° 33 : Approbation de la numérotation des rues.

N° 34 : PADD Grand Lac.

N° 35 : Approbation de la convention de prise en charge suite au transfert des compétences eau et / ou assainissement à Grand Lac.

N° 36 : Approbation de la création d'un emploi cantine à la rentrée 2018 / 2019.

Délibérations du 17 septembre 2018 :

N° 37 : Approbation de la décision modificative n° 2 - FPIC.

N° 38 : Approbation de l'augmentation du tarif de la cantine à compter de la rentrée 2018 / 2019.

N° 39 : Approbation du maintien du tarif et des horaires de la garderie scolaire.

N° 40 : Approbation de la convention avec la Communauté d'Agglomération Grand Lac pour la mise à disposition d'un broyeur de végétaux.

N°41 : Approbation de l'avenant à la convention pour l'intervention du centre de gestion sur les dossiers de retraite CNRACL.

N° 42 : Approbation de la numérotation des rues, de la dénomination des voies et du principe de la numérotation métrique.

N° 43 : Approbation de l'avenant au contrat de l'agent technique territorial à temps non complet poste cantine / garderie.

N° 44 : Approbation de l'indemnité de conseil 2018 attribué au comptable du trésor

Délibérations du 6 novembre 2018:

N° 45 : Vote contre de la demande de prise en charge pour rénovation réseaux privés.

N° 46 : Approbation des tarifs du nouveau cimetière.

N° 47 : Approbation de la prise en charge des frais de participation au congrès des maires.

N° 48 : Acquisition de la parcelle A 701, chemin de la procession.

N° 49 : Approbation de la demande de subvention auprès du FDEC pour l'aménagement du nouveau parking centre bourg.

N° 50 : Approbation de la demande de subvention auprès du conseil général pour les projets communaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire accordés

- ⇒ **Romanet Nicolas** : Modificatif
- ⇒ **SCI BOTERO** : Construction maison Individuelle
- ⇒ **Duquesnel Frédéric et Virginie** : extension maison habitation
- ⇒ **Nardiello Vincent** : Extension et piscine
- ⇒ **Le Floch Jean-Louis** : Construction maison individuelle
- ⇒ **Nicolas Fabrice** : Extension, Modification

Permis de construire refusés

- ⇒ **Limonne Gilles** : Construction mur antibruit, façade, terrasse

Permis de construire rejet tacite

- ⇒ **Morey Sylvain** : Maison individuelle

DECLARATION DE TRAVAUX

Déclarations accordées

- ⇒ **Billard Isabelle** : Remplacement des menuiseries
- ⇒ **Petku Lirim** : Edification de clôture
- ⇒ **Musy Monique** : Portail
- ⇒ **Durix Azeline** : Piscine et abords
- ⇒ **Choulet-Parpillon Gerard** : Toiture
- ⇒ **Choulet-Parpillon Fabien** : Appentis
- ⇒ **Barrillon Olivier** : Remplacement clôture
- ⇒ **Claret Pascal** : Portail
- ⇒ **Del Moral Dominique** : Edif. clôture
- ⇒ **Dalmolin Aldo** : Modifications aspects extérieurs
- ⇒ **Lemasson Jeanne** : Régularisation Réfection toiture

Déclaration refusée

- ⇒ **Pignard Thomas** : Portail Refus tacite délai dépassé
- ⇒ **Buttin Yann** : Réhabilitation façades et toiture



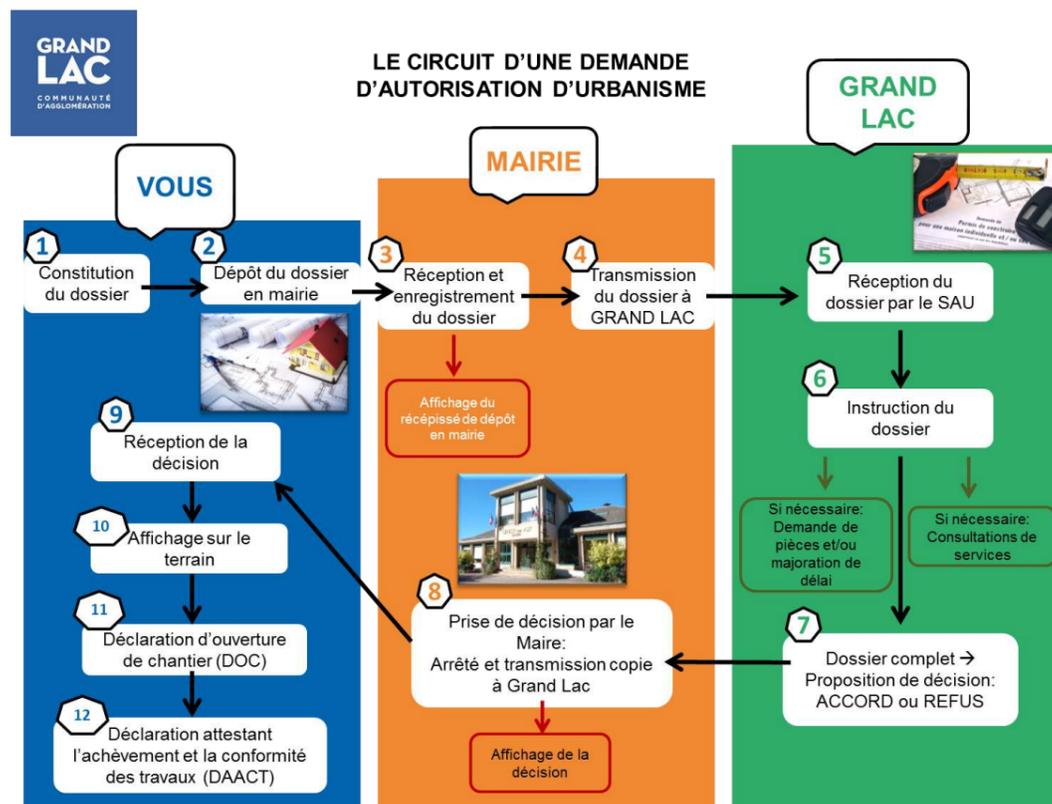
**VOUS SOUHAITEZ CONSTRUIRE ?
LE SITE de GRAND LAC VOUS ACCUEILLE :**

www.grand-lac.fr

**URBANISME FONCIER HABITAT
URBANISME FONCIER
SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME
télécharger les différents imprimés =>**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Les autorisations d'urbanisme délivrées depuis le dernier bulletin municipal sont affichés sur les panneaux de la façade de la Mairie.



Bourse foncière

Ouverture d'une bourse foncière forestière sur le territoire de Grand Lac

En tant que propriétaire forestier, vous pouvez être démuni pour vendre ou acheter des parcelles forestières, ou pour trouver des informations sur la gestion de votre patrimoine forestier.

Grand Lac et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) proposent un outil gratuit et simple d'accès : la bourse foncière forestière.

Cet outil doit permettre aux propriétaires forestiers de s'informer sur les moyens de mieux gérer leurs biens, aux vendeurs de mettre en vente leurs parcelles, aux acquéreurs de connaître les parcelles à vendre sur le territoire.

Vous pouvez donc vous connecter au <http://www.laforetbouge.fr/auvergnerhonealpes/grandlac> ou contacter le CRPF au 04 79 60 49 12.



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT & DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

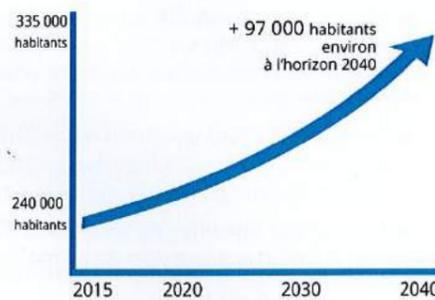
Quelle vision à 2040 ?

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale couvre un territoire important, qui représente 57% de la population du département. Territoire complexe, qui marie attractivité économique et résidentielle, richesse écologique, contrainte topographique et de risques ..., les défis pour l'avenir sont majeurs. Aussi, les élus du syndicat mixte travaillent depuis plusieurs mois à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Ce projet porte une double ambition pour les 20 prochaines années : affirmer la dynamique de Métropole Savoie dans ses multiples facettes et assurer des choix d'aménagement inclusifs des enjeux énergétiques et écologiques. Au-delà de la lecture de ce numéro qui dresse le projet de manière synthétique, je vous invite à contribuer à nos travaux qui vont se poursuivre en 2019.

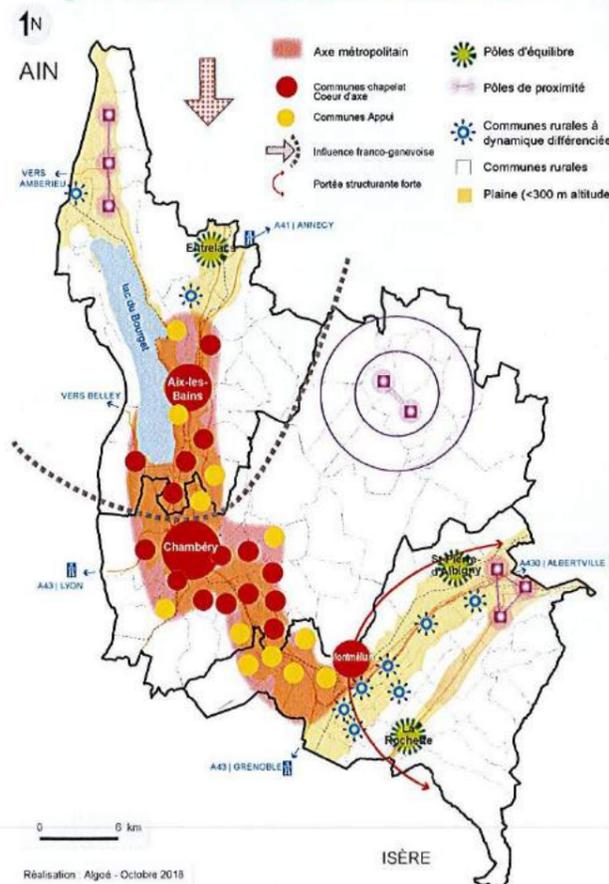
Jean-Claude MONTBLANC

ZOOM SUR le développement démographique



Les élus du territoire ont fait le choix d'une trajectoire démographique basée sur un **haut niveau d'ambition**. Ce choix permet de répondre aux besoins actuels et futurs, et tient compte de la réalité de l'influence croissante des bassins annécien et genevois, dont tous les signes indiquent qu'elle se poursuivra dans les années à venir.

L'ARMATURE TERRITORIALE une organisation cohérente du territoire



L'armature territoriale de Métropole Savoie est définie pour accompagner le développement du territoire et organiser l'intervention publique. Elle s'appuie sur une hiérarchie entre différents pôles du territoire en prenant en compte les tailles, offres de services et d'équipements et capacités d'influence de chaque commune. Elle repose avant tout sur l'articulation entre urbanisation et transports. Cette armature s'appréhende à plusieurs niveaux.

L'axe métropolitain affirme le positionnement de Métropole Savoie dans la dynamique du sillon alpin, plus particulièrement au regard de l'influence des métropoles franco-genevoise et grenobloise, et permet d'accompagner le développement attendu. Sont distinguées :

- **Les communes Cœur d'axe** porteuses de fonctions de centralité à renforcer. Le SCOT vise à intensifier la croissance démographique, privilégier le renouvellement et la densification urbaine, structurer les parcs et espaces d'activités et développer une infrastructure de transport efficace et modernisée.

- **Les communes Appui** répondent à un objectif de structuration des cœurs urbains et accueilleront une intensification du développement légèrement plus modérée.

- **Les pôles d'équilibre** se caractérisent par une fonction de centralité pour le territoire rural environnant, par une offre commerciale, de services publics et d'emplois diversifiée, constituant ainsi un relai significatif pour les villes de l'axe. Le SCOT vise à consolider les dynamiques en place et leur rôle.

- **Les pôles de proximité** disposent d'une offre de toute proximité et d'un nombre d'emplois permettant un certain rayonnement au sein du territoire rural dans lequel ils sont inscrits. Le SCOT vise à conforter le rôle de ces communes dans la structuration d'un territoire de proximité.

- **Les communes rurales** connaissent, pour certaines, des dynamiques différenciées selon leur localisation. Le SCOT souhaite miser leur croissance tout en maintenant leur vitalité.

Départ de la directrice ...

Durant plusieurs années Aurélie Houssemand a occupé le poste de direction et assuré la classe des plus petits. Au fil du temps, elle a connu de grandes transformations au sein de l'école et vécu au plus près la rénovation des bâtiments.

Après une année passée dans la salle polyvalente elle a regagné avec plaisir l'école entièrement réaménagée. Depuis quelques temps elle souhaitait se rapprocher de son domicile et a obtenu sa mutation en septembre 2018.

Nous l'avons chaleureusement remerciée au cours d'une fête organisée à la salle polyvalente et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.



Arrivée de la nouvelle directrice ...



La rentrée scolaire en septembre a vu pas mal de « bouleversements ». L'arrivée d'une nouvelle directrice : Adina Joubert en charge également de la classe des petits et d'une nouvelle enseignante : Valérie Moro-Girard à mi-temps en complément de Karine Joly-Bender pour la classe des grands.

A noter également une augmentation importante des effectifs : 49 enfants à l'école.

Certains rêvent de la création d'une troisième classe mais le seuil qui la déclencherait est de 55 élèves...aucune dérogation n'est et ne sera accordée. Merci à ces nouvelles enseignantes pour leur dévouement et leur engagement et une mention très spéciale pour notre Atsem : Annie Aubry qui dans ces conditions est devenue un vrai pilier à l'école.

Centenaire du 11 novembre 1918

A l'école...

A l'occasion de l'anniversaire de la fin de la guerre de 14-18, les élèves de CE2-CM ont participé à une exposition au Bourget-Du-Lac. A cette occasion, ils ont lu des lettres de poilus et ont inventé des réponses. Voici donc les lettres originales suivies des réponses inventées par les enfants.

Le 13 novembre 1918

Chers parents (...)

Le 9, à 10 heures du matin on faisait une attaque terrible dans la plaine de Woëvre. Nous y laissons trois quarts de la compagnie, il nous est impossible de nous replier sur nos lignes ; nous restons dans l'eau trente-six heures sans pouvoir lever la tête ; dans la nuit du 10, nous reculons à 1 km de Dieppe ; nous passons la dernière nuit de guerre le matin au petit jour puisque le reste de nous autres est évacué ; on ne peut plus se tenir sur nos jambes ; j'ai le pied gauche noir comme du charbon et tout le corps tout violet ; il est grand temps qu'il vienne une décision, ou tout le monde reste dans les marais, les brancardiers ne pouvant plus marcher car le Boche tire toujours ; la plaine est plate comme un billard.

A 9 heures du matin, le 11, on vient nous avertir que tout est signé et que cela finit à 11 heures, deux heures qui paraissent durer des jours entiers.

Enfin, 11 heures arrivent ; d'un seul coup, tout s'arrête, c'est incroyable.

Nous attendons 2 heures ; tout est bien fini ; alors la triste corvée commence, d'aller chercher les camarades qui y sont restés.

Eugène Poézévara

Mon très cher Eugène,

On est heureux que tu ailles bien.

Nous allons tous très bien.

Nous avons fêté l'anniversaire de ton petit frère hier. Il va bien mais tu lui manques.

J'espère que très peu de soldats français sont morts et que tu n'es pas beaucoup blessé.

On est rassurés que la guerre soit enfin terminée.

On est fiers de toi. Tu as su garder la tête haute et tu t'es battu pour la France ! Tu es prêt à risquer ta vie pour des choses importantes.

Rentre vite.

On t'aime.

Nous t'embrassons.

Tes parents adorés



Merci à M. Jean Tronchon pour ses recherches et tout son investissement auprès des enfants de l'école pour l'organisation de l'exposition concernant la fin de la première guerre mondiale, au Bourget du Lac.

4 décembre 1914

Ma bien chère Lucie,

Quand cette lettre te parviendra, je serai mort fusillé.

Voici pourquoi :

Le 27 novembre, vers 5 heures du soir, après un violent bombardement de deux heures, dans une tranchée de première ligne, alors que nous finissons la soupe, des Allemands se sont amenés dans la tranchée, m'ont fait prisonniers avec deux autres camarades. J'ai profité d'un moment de bousculade pour m'échapper des mains des Allemands. J'ai suivi mes camarades, et ensuite, j'ai été accusé d'abandon de poste en présence de l'ennemi.

Nous sommes passés vingt-quatre hier soir au Conseil de Guerre. Six ont été condamnés à mort dont moi. Je ne suis pas plus coupable que les autres, mais il faut un exemple.

Mon portefeuille te parviendra avec ce qu'il y a dedans. (...)

Je meurs innocent du crime d'abandon de poste qui m'est reproché. Si au lieu de m'échapper des Allemands, j'étais resté prisonnier, j'aurais encore la vie sauve. C'est la fatalité.

Ma dernière pensée, à toi, jusqu'au bout.

Henry Floch

Chers membres du conseil de guerre,

Mon mari, Henry Floch a été condamné à mort.

Vous prétendez qu'il a quitté son poste volontairement. Mais peut-être a-t-il paniqué en se sachant prisonnier des allemands. Moi, j'aurais fait pareil à sa place.

Et si les Allemands et les Français discutaient au lieu de faire la guerre ?

Et si, au lieu de condamner mon mari, vous discutiez avec lui ? Il pourrait vous expliquer comment tout s'est passé et vous comprendriez que ce n'est pas un déserteur.

Quand j'ai lu sa lettre qui m'annonçait qu'il allait être fusillé, ça m'a brisé le cœur.

Si vous le tuez, je ne vais plus m'en sortir à la maison.

J'ai trois enfants dont un bébé d'une semaine. Je ne peux plus m'occuper de la ferme.

Mon mari travaillait à l'usine et c'est lui qui rapportait le plus d'argent pour s'occuper de nous.

Sans lui, je ne peux pas payer les impôts, la nourriture, le docteur.

S'il vous plaît, répondez-moi et changez d'avis. Laissez mon mari rentrer à la maison.

Si vous décidez quand même de le tuer, dites-lui que toute sa famille et tous ses amis l'aiment.

Cordialement

Lucie Floch

Centenaire du 11 novembre 1918

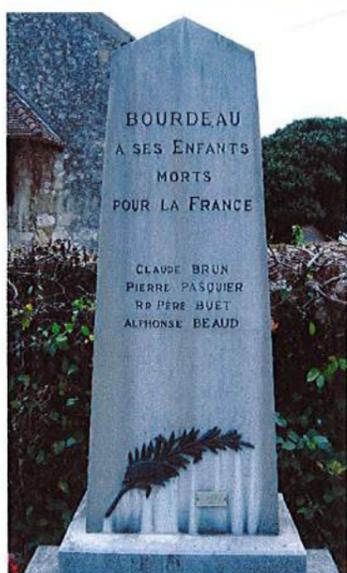
Cérémonie du 11 Novembre 2018

Merci à Pierre Molager, sous préfet de la Savoie, à Nathalie Fontaine conseillère départementale de notre canton, aux élus de Bourdeau, du Bourget du Lac, de La Chapelle du Mont du Chat et de La Motte Servolex, aux représentants des anciens combattants et du souvenir français, aux élèves de notre école, du collège George Sand et du Lycée Louis Armand, aux descendants de nos poilus, à toutes les personnes présentes sans oublier bien sûr Claude Burnier et tous ceux qui ont assuré le protocole.





Les Poilus de Bourdeau « Morts pour la France » pendant la Guerre 1914-1918



Alphonse BEAUD,

né le 29/08/1884 à Bourdeau, fils de Louis et Péronne Truffet, commis, résidait à Genève à la mobilisation.

Soldat du 97ème RI, il sera blessé par balle à l'épaule et à l'omoplate le 07/01/1915, près de Thann.

Il tombera sous le feu ennemi le 06/10/1915 à l'Epine de Vedegrange (Marne) lors d'une nouvelle tentative de rupture du front allemand de Champagne.



Photo du Commandant
Tournassoud

Claude BRUN

né le 05/05/1874 à Le Bourget, cultivateur à Bourdeau, fils de Bernard et Claudine Monichon du hameau de Raffour. Marié en secondes noces à Françoise Carraz, il avait eu un fils Louis en 1908. Soldat au 108ème Régiment d'Infanterie Territoriale, il mourut suite à une intoxication le 10 mars 1917 à Les Eparges (Meuse). Il repose à la Nécropole Nationale de Bras (Meuse) tombe n°2259.

Jean Pierre BUET,

né le 20/12/1875 à Saint Pierre d'Albigny, fils de François et Françoise Pajean, était curé de Bourdeau depuis septembre 1913. Infirmier au SIM, Ambulance 12/14, il décédera le 31 mars 1918 à son domicile, suite à une maladie contractée au Service.



Pierre Vincent Faustin PASQUIER,

né le 15/02/1894 à Bourdeau, fils de Claude et Françoise Carraz, était cultivateur au village.

Caporal au 52ème BCA, il tombera à son poste de combat le 16 juin 1918 à Chézy-en-Orxois dans l'Aisne.

« Belle conduite au cours des opérations de septembre 1914 »,

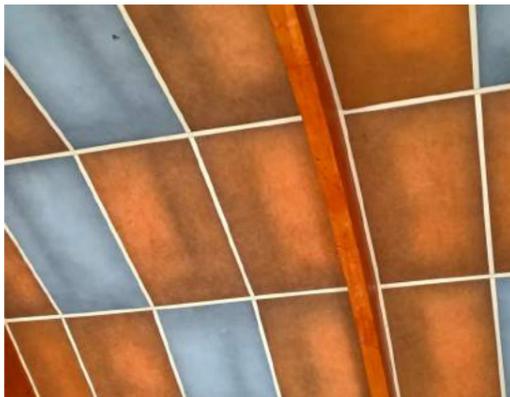
Il recevra la Croix de guerre avec étoile de bronze et la Médaille Militaire.



Les travaux réalisés et en cours....

Travaux de rénovation de la salle polyvalente

Cet automne la commune a continué les travaux de rénovation de la salle polyvalente. L'éclairage a été entièrement changé assurant un bon équilibre entre esthétique et efficacité. Ce nouvel éclairage led sera également plus économique. La réfection du plafond améliore nettement la luminosité (désolé pour les adeptes de notre ancien plafond orange et bleu...). Sur le prochain budget nous envisagerons le renouvellement des rideaux et la peinture qui fait un peu mauvaise figure à côté des plafonds...



Avant....



Après !

Travaux de consolidation de la route du port

La route du port se dégradait principalement aux endroits empruntés en raccourci par les piétons ou les vélos. L'entreprise SBR a réalisé trois murs de soutènement et les travaux ont été financés par Grand Lac. Un aménagement piétonnier sera réalisé prochainement par Grand Lac également.



Divers travaux au niveau du cimetière

FONTAINE

Cet été nous avons dû couper l'eau suite à une fuite au niveau de la première fontaine. Après les travaux, nous avons pu remettre l'eau en service.

COLUMBARIUM

Les cases à urnes étant presque toutes attribuées et la demande étant bien présente, nous avons fait installer deux nouvelles cases dans le prolongement des cases existantes et un columbarium de douze cases au niveau du jardin du souvenir. Lors du conseil municipal nous avons validé les nouveaux tarifs.



Réfection des routes

Lors du congrès des maires à Albertville nous avons contacté la société Gremair réalisant de l'enrobé projeté. Cet Automne cette entreprise a donc bouché de nombreuses fissures sur nos différentes voies communales. Les gravillons en surface doivent disparaître au fil des jours.



Intervention de l'entreprise Gremair

Numérotation des voiries de la commune

Le projet va entrer dans sa phase de mise en oeuvre.
En effet, la première phase a jusqu'ici consisté à :

- Définir la dénomination des voiries qui ne disposaient pas de nom
- Définir les règles de numérotation de la commune, en partenariat avec La Poste
- Définir un numéro pour chaque habitation, sur la base d'une numérotation métrique

Nous nous sommes appuyés sur les services de la Poste qui dispose d'un système informatique à cet effet. La mairie a désormais accès à ces outils et sera autonome pour la création de nouvelles voiries ou de nouveaux numéros d'habitation à l'avenir

- Définir le nombre et l'implantation des plaques de voiries nécessaires
- Sélectionner un fournisseur et un modèle de plaques de voiries et de numérotation.
-Nous avons retenu un **modèle avec angles arrondis en compact gris rock. Les textes et liserés seront gravés et peints en blanc.** Les dimensions des plaques de voiries seront de 45 x 25 cm, et les dimensions des plaques numérogiques seront de 15 x 10 cm.

- Sélectionner un fournisseur pour la pose des plaques, à savoir :
 - Installation des 70 plaques de rues sur murs ou sur poteaux (nouveaux ou existants)
 - Fixation des 360 numéros d'habitation

Il nous reste désormais à informer les organismes concernés par la mise en place de ce nouvel adressage sur la commune, à savoir :

- Les services de secours et les pompiers
- Les services des eaux
- Les services cadastraux
- L'IGN

...

En parallèle, chaque propriétaire de la commune recevra prochainement un **kit de communication qui lui sera remis en main propre par le facteur.**

En cas d'absence, ce kit sera déposé dans votre boîte aux lettres. Ce kit contiendra les éléments suivants :

- votre nouvelle adresse
 - votre plaque numérogique
 - le nom du prestataire qui interviendra à votre domicile pour la pose des plaques de numéros
 - la période à laquelle son intervention sera prévue
 - une demande d'autorisation pour accéder à votre domicile, en vue de la fixation de votre plaque numérogique, conformément à un cahier des charges établi avec le prestataire
 - la liste des services publics, des organismes et des partenaires que vous aurez à informer à titre individuel
- Grâce à la géo localisation rendue possible par votre nouvelle adresse, vous serez désormais aisément accessible pour les livraisons et les services que vous êtes susceptibles de recevoir à domicile, dont les services de secours.

Les délibérations prises depuis le dernier bulletin sont disponibles sur le site de la mairie www.mairie.bourdeau.fr et les compte rendus sont affichés à l'extérieur de la mairie.

Numérotation des maisons et nomination des rues.

Le choix du prestataire a été fait : ce sera la société Pic Bois.
Voici un exemple de panneau de rue.



Tableau des voiries

Annexe à la délibération du 17 septembre 2018 Adressage : approbation de la dénomination des voies

BOURDEAU LISTE DES NOMS DE VOIES

Type	N° voirie	Origine	Fin	Sens numérotation	Nom proposé
VC	1	VC1 calvaire	Cnps cachés CR Village d'en Haut	Montant	Route des Bégets
VC	1	RD 13 ancienne école	VC 1 calvaire	Montant	Route du Four
VC	2	VC 1 calvaire	RD 14 E	Montant	Route de la Révine
VC	3	Route de l'Épine ex RD 13	RD 14	Descendant	Route des Vignes
VC	4	RD 14 E	au lieu dit Villard	Montant	Impasse du Villard
VC	5	Route de l'épine ex RD 13	RD 14 (Route du Lac)	Entrant	Route du Gerle
VC	6	Route du Gerle	Transformateur au bout de l'impasse	Entrant	Impasse de la Verre
VC	6	RD 13 borne automatique à coté de l'atelier communal	le port	Descendant	Route du Port
RD	13	carrefour RD13/RD14	extrémité RD 13 (la borne)	Descendant	Route du Port
RD	13	carrefour route de l'Épine ex RD13 / RD14E Calvaire	carrefour RD13/RD14	Descendant	Route du Grand Chemin
RD	13	RD 1504 épine	carrefour RD13/RD14E (Calvaire)	Descendant	Route de l'Épine
CR		VC2	Champs Cachés (bassin)	Entrant	Chemin des Romains
CR		RD 914 Virage sous Lot la Frasse	CR LD	Montant	Chemin de la Procession
CR		RD 914 Virage sous Lot la Frasse	extrémité Lotissement La Frasse	Entrant	Chemin de la Frasse
CR		RD 14 E	Parking restaurant	Entrant	Chemin du Champ du Chêne
RD	14	RD 13 (épicerie)	RD 14 extrémité Bourdeau Port à Varin	Montant	Route du Lac
RD	14 e	RD 13 (calvaire)	RD 1504 (giratoire)	Descendant	Route des Grandes Eaux
RD	1504	limite bourget/ bourdeau	Tunnel du Chat	Montant	Route du Tunnel
RD	914	RD 1504 (giratoire)	Limite Bourdeau/Chapelle col du chat	Descendant	Route du Col du Chat
VP		Ecole de Bourdeau (portail)	Nouveau cimetière	Entrant	Allée du Souvenir
CR		Point de vue Les Bégets (Maison particulière)	Croisement chemin des romains vers l'ancien four	Entrant	Chemin des Champs Cachés
VP		Route de l'Épine ex RD13 (Maison particulière)	Maisons particulières	Entrant	Impasse de Belledonne
VP		Route du Port	Maison particulière	Entrant	Impasse de la Fabrique
VP		Route du Port	Maison particulière	Entrant	Impasse de la Fontaine
VP		Route des Vignes	Maison particulière	Entrant	Impasse de la Jacquère
VP		Route des Grandes Eaux	Maison particulière	Entrant	Impasse de Lachat
VP		Route du Port	Derrière le commerce l'Épicerie	Entrant	Impasse de l'Épicerie
VP		Route du Port	Salle Polyvalente	Entrant	Impasse des Poètes
VP		Route du Port	Maisons particulières	Entrant	Impasse des Prés
VP		Route de l'Épine	Maison particulière	Entrant	Impasse des Seris
VP		Route des Grandes Eaux	Après le troisième bâtiment	Entrant	Impasse des Sommetts
VP		Route de la Révine	Maison particulière	Entrant	Impasse des Steppes
VP		Chemin du Port à Varin	Maison particulière	Entrant	Impasse du Bois des Amours
VP		Route du Lac	Maison particulière	Entrant	Impasse du Lavaret
VP		Route de l'Épine	Maison particulière	Entrant	Impasse du Nivolet
VP		Route du Port	Maison particulière	Entrant	Impasse du Pecheur
VP		Route du Lac	Maison particulière	Entrant	Impasse du Perchot
VP		Route du Lac	Maison particulière	Entrant	Impasse du Prè Peirier
VP		Route du Grand Chemin	Maison particulière	Entrant	Impasse du Revard
VP		Route de l'Épine	Maison particulière	Entrant	Impasse du Ruisseau
VP		Route du Port	Ecole de Bourdeau	Entrant	Place Lamartine
VP		Route du Lac	Route du Tunnel	N/A	Chemin du Port à Varin

VP voie privée / CR chemin rural / RD route départementale / VC voie communale

Vivre à Bourdeau



Commune de métropole de
moins de 10 000 habitants

Il se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019

**Les agents recenseurs seront Pierre-Marie Gaury et Martine Beget.
Merci de leur réserver le meilleur accueil .**



Nettoyons la nature



Samedi 29 septembre au matin, l'opération « Nettoyons la Nature », initiée par les Centres E. Leclerc a été reconduite par la Commission Animation de la commune. La collecte des déchets a été réalisée avec petits et grands, sensibles à la qualité de l'environnement.

Des gants, maillots, et sacs poubelles ont été remis aux participants.



Cohabitation homme et faune sauvage



la FRAPNA Savoie mène une campagne de **médiation** et d'**inventaire** sur les **Mustélidés** (**fouine, belette, martre, hermine, blaireau**).

Les Mustélidés sont des petits-moyens carnivores très discrets qui vivent dans notre environnement proche et occupent une place importante dans l'équilibre des écosystèmes. Ils sont notamment reconnus comme auxiliaires de cultures dans la régulation des rongeurs (campagnols, mulots...)

Mais il peut y avoir des **problèmes de cohabitation** lorsque ces **espèces s'invitent sur le territoire de l'Homme** (cultures, maisons, jardins).

La FRAPNA Savoie propose aux communes et aux particuliers d'intervenir sur leur territoire lorsque des problèmes apparaissent.

Car des **solutions existent** pour tenter de vivre en équilibre : dispositif d'éloignement, aménagement de gîtes, colmatage des trous dans les habitations, etc.

Contactez-nous pour évaluer ensemble la situation et les solutions envisageables !

Vivre à Bourdeau

Concert lyrique

Fin Août à l'église de Bourdeau a été donné un concert lyrique par le duo « Accord Parfait ».
Les nombreux auditeurs ont été ravis de cette prestation.



Repas des aînés



En novembre, le traditionnel repas des aînés s'est déroulé à l'épicerie Parpillon au cœur du village.
Vu la météo on aurait presque pu déjeuner dehors !
Un bon moment de convivialité et de bonne humeur.
Un grand merci à Danielle et Marc pour leur accueil si chaleureux.

Conservatoire du littoral - conservatoire d'espaces naturels - Savoie

Signature du renouvellement de la convention de gestion avec le conservatoire d'espaces naturels de la Savoie.

Claude Homehr - Odile Gauthier - Nathalie Smitt -
Jean-Marc Drivet - Pierre Molager - Michel Delmas





Déclaration des ruches



La déclaration de ruches 2018 : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française;

Modalités de déclaration de ruches 2018:

La déclaration de ruches 2018 est à réaliser du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018 en ligne sur le site : [Mes Démarches \(http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr\)](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Le numéro d'apiculteur (NAPI) est demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro d'apiculteur, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur de façon immédiate.

La déclaration de ruches consiste à renseigner :

- ➔ le nombre total de colonies d'abeilles possédées (toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation/nuclei),
- ➔ pour une meilleure efficacité des actions sanitaires, les communes accueillant ou susceptibles d'accueillir des colonies d'abeilles dans l'année qui suit la déclaration, si connues.

N.B. Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie. Pour cette campagne 2018, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer au plus tard le 31 décembre 2018 à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15. Le Cerfa 13995*04 est disponible sur le site [MesDémarches \(http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr\)](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr) ou en mairie. Les déclarations de ruches sur Cerfa papier 13995*04 envoyées après le 31 décembre (cachet de la poste faisant foi) ne recevront aucun traitement. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site [MesDémarches \(http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr\)](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

Vivre à Bourdeau

Infos diverses....

Fermeture de la mairie du 24 décembre au lundi 31 décembre inclus

(« je ne peux pas attendre début janvier », je contacte le:
06 48 21 71 37 durant cette période)

Logements communaux

Cet été nous avons accueilli de nouveaux locataires dans les deux appartements. A ce jour nos quatre appartements sont donc occupés et nous souhaitons à tous une vie agréable à Bourdeau.



Circulation en saison estivale sur la Route du Lac

En début de saison estivale, les pompiers n'ont pas pu opérer dans de bonnes conditions et ont du finir leur trajet à pied sur la route départementale 14 au bord du lac pour mener à bien une intervention.

Nous avons pris la décision de répondre favorablement à la demande de la commune du Bourget du Lac pour mettre en place un sens unique entre le rond point du "cygne" au Bourget du Lac, et le carrefour de l'épicerie.

Si la mise en œuvre de ce dispositif a permis une meilleure fluidité de la circulation au bord du lac, et donc l'optimisation de l'accès des services de secours, d'autres questions en lien direct avec cette situation se posent et font l'objet d'une réflexion pour l'année prochaine.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter en 2019, Je m'inscris sur les listes électorales



Incivilité feu

voici un acte d'incivisme qui aurait pu avoir des conséquences graves. Trois jeunes adolescents ont mis le feu au tas de branches, préparé par notre employé communal Philippe et destiné à être broyé.

Au delà de l'aspect environnemental et de l'interdiction de faire tout type de feu en Savoie, c'est l'ensemble du coteau situé sous "les Begets" qui aurait pu s'enflammer en cette période de sécheresse, les flammes atteignant plus d'une dizaine de mètres de haut : les pompiers ont du intervenir et leur place est certainement plus utile ailleurs...

On en parle le dimanche à Bourdeau

CASTETE FRUITS DE MER a changé légèrement d'emplacement mais Philippe et Michel sont présents le dimanche matin, qu'il pleuve ou qu'il vente, devant l'Épicerie.

Idem, pour PIZZA FRERO, avec notre pizzaiolo local, Olivier, à partir de 18 h 30 sur le parking de la mairie.



APE : Association des Parents d'Elèves

Samedi 30 juin 2018 a eu lieu la dernière manifestation de l'année scolaire "L'école est finie". Cette journée est née d'une collaboration entre l'équipe enseignante et l'Association des Parents d'Elèves.

Vous êtes venus nombreux pour assister au spectacle des enfants. Les grands ont introduit leur spectacle par des petites scénettes en anglais, ils nous ont ensuite présenté leur danse folklorique et leur chant en patois savoyard. La classe des petits a ensuite pris le relais en nous présentant plusieurs danses sur le thème des « petites bêtes », thématique travaillée en fin d'année lors de deux sorties scolaires. Ils ont enfilé leurs costumes (confectionnés de leurs petites mains) d'abeilles, de coccinelles, d'araignées, ou encore de vers de terre.

Le spectacle s'est achevé par un concours de « hula hoop » dans lequel les garçons se sont faits remarquer par leurs déhanchés très efficaces, la parité était de rigueur en finale ! On ne s'ennuie pas à la garderie du soir !

Le spectacle s'est achevé sur le mot de départ d'Aurélië, qui a occupé pendant un grand nombre d'années le poste de maîtresse et directrice. Nous lui souhaitons une bonne continuation pour cette nouvelle aventure dans sa nouvelle école.

Les plus grands fans de cette seconde partie de la matinée sont certainement les enfants, ils ont pu jouer aux différents stands et ont sauté dans le château gonflable en mangeant frites et bonbons lors de la Kermesse.

Pendant celle-ci, ont été retrouvés à la vente, des gâteaux, du pain, des tartes sucrées, mais vous avez été nombreux à venir consommer au bar, des boissons, des frites ou des grillades. Nous tenons à rappeler que l'ensemble des fonds récoltés aide au financement d'activités pour les enfants telles que les sorties patinoire, ski, voile, les mini-séjours, les abonnements aux magazines, ou encore du matériel pédagogique.

L'association a innové cette année en organisant une tombola. Les lots ont été remportés par Mme Lavallo (panier garni enfant), et par les familles Martin et Gratiën (panier garni adulte et le jambon cru offert par l'épicerie Parpillon), elles ont toutes deux proposé une longueur de corde de 32 mètres, pour un corde mesurant 32 mètres et 62 centimètres.

C'était une matinée réussie sous un soleil éclatant avec beaucoup de bonne humeur. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et à l'année prochaine pour de nouvelles manifestations !



« L'APE tient à remercier Alexandra ROSSI et Romain VASSEUR pour leur don à l'occasion de leur mariage, cet argent sera mis à profit dès cette année dans les activités scolaires des enfants »

APE : Association des Parents d'Elèves

Election du nouveau bureau...

Le 28 septembre dernier l'association des parents d'élèves de Bourdeau a élu son nouveau bureau. Est reconduite dans ses fonctions Azéline Durix, secrétaire. Deux nouveaux membres viennent rejoindre l'équipe actuelle :

Clovis Godinot quitte son poste de président adjoint et devient président de l'association suite au départ d'Emmanuelle Parpillon.

Geoffrey Martin rejoint l'équipe existante et devient président adjoint.

Marc Barrillon laisse sa place de trésorier à Valérie Chaplet et devient trésorier adjoint.

Carole Trichon laisse son poste de trésorière adjointe et devient secrétaire adjointe en lieu et place de Delphine Evans.

Un grand merci à Emmanuelle Parpillon qui a tenu le rôle de Présidente de l'association ces 4 dernières années.



Légende Photo de gauche à droite : Carole Trichon, Marc Barrillon, Azéline Durix, Valérie Chaplet, Clovis Godinot, et Geoffrey Martin.

Photo individuelle : Emmanuelle Parpillon



La fête du four...

Samedi 13 octobre, l'Association des Parents d'Elèves de Bourdeau a introduit l'année scolaire avec sa traditionnelle fête du four ! Pour ceux qui étaient présents, vous avez pu acheter du pain et des tartes sucrées cuites au four par Jérôme Chevelard, le papa d'Emma et Lucas. Nous avons modifié notre recette de diots, c'est Jean-Baptiste Grumel le papa de Lisa qui s'est mis au fourneau cette année. Certains parents et enfants ont également mis la main à la pâte en proposant leurs gâteaux confection maison !

Cette matinée s'est déroulée dans la bonne humeur sous un soleil éclatant et des températures clémentes pour un mois d'Automne. Les parents d'élèves remercient tous les participants. Comme vous le savez, les fonds récoltés lors des manifestations permettent de financer des livres, des activités et des sorties scolaires des enfants.



Associations

Le petit théâtre de Bourdeau



Les acteurs du Petit Théâtre de Bourdeau, Laure, Sophie, Cindy, Isabelle, Serge, Robert, Cathie et David (par ordre sur la photo), remercient toutes les personnes venues aux représentations données les 21 et 22 septembre, ainsi que Monsieur le Maire et l'ensemble de son équipe municipale pour leur soutien tout au long de l'année. Après cette belle expérience de deux années, les acteurs et leur metteur en scène, Fabien Rossiaud, se lancent dans une nouvelle aventure. Une nouvelle pièce est en cours de préparation « Incorrigibles », comédie de Marie Laroche-Voisin.

Nous espérons pouvoir vous la présenter et la jouer lors du festival de théâtre Dards d'Art 73 à la Motte-Servolex sur le 1^{er} semestre 2019.

La gymnastique volontaire

La Gym Volontaire de Bourdeau a repris son activité début septembre.

Femmes et hommes sont accueillis le mercredi à 19 h 20 pour une heure d'exercices variés dans la salle polyvalente de la commune.

Rejoignez nous pour ce moment d'effort et de convivialité.



Club sourire toujours



Loto annuel

C'était la première manifestation publique dans la salle polyvalente rénovée avec son plafond refait, plus clair, et surtout son nouvel éclairage. Ainsi, la lecture des cartons des 80 participants à ce loto organisé par le club des aînés « Sourire Toujours », était-elle plus agréable ce dimanche après-midi où de très beaux et nombreux lots furent distribués.



SERVICE JEUNESSE CANTONAL

Infos jeunesse de janvier 2019

CANT'ON JOUE

Une animation Cant'on joue est proposée :
le vendredi 18 janvier de 9h à 11h pour les 0-6 ans et de 16h30 à 18h30 pour tous à La Salle Belvedere de la Halle Didier Parpillon

Le Sicams met à disposition des jeux et jouets gratuitement.

PERMANENCE MISSION LOCALE

Reprise de l'activité le jeudi 10 janvier de 14h à 17h au local jeunes du Bourget-du-Lac.

CHANTIERS JEUNES

Les jeunes désirant postuler aux chantiers jeunes 2019 peuvent **envoyer dès à présent leur candidature à Monsieur Le Président**, SICAMS, 110 montée St-Jean 73290 La Motte-Servolex. Pour rappel, les chantiers sont organisés durant les vacances de printemps et d'été. Les critères de participation sont les suivants : il faut avoir 16 ou 17 ans, être domicilié sur le canton et n'avoir jamais réalisé de chantiers jeunes Sicams.

Afin de commencer à constituer votre dossier vous pouvez joindre à votre courrier les éléments suivants :
copie de la carte d'identité en recto-verso, copie de votre carte vitale (non celle des parents) et si vous ne l'avez pas vous pouvez vous adresser à la CPAM, un RIB à votre nom (non celui des parents).

BAFA

Le SICAMS accompagne les jeunes dans la formation B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Ce diplôme permet aux jeunes à partir de 17 ans d'encadrer des groupes d'enfants, de jeunes... sur des temps de loisirs. Cinq à six subventionnements, par an, sont proposés sur le canton.

La formation théorique, d'une semaine, s'organise lors des vacances de printemps, le stage pratique est effectué pendant l'été soit au Clem soit au Service Jeunesse Cantonal et le stage d'approfondissement doit être réalisé avant la fin de l'année 2019.

La seule condition pour être recevable est d'avoir 17 ans le premier jour du stage théorique.

Pour candidater, il suffit d'envoyer une lettre de motivation au SICAMS en indiquant ses coordonnées téléphoniques, son mail et sa date de naissance avant le 28 février.

Sicams et communes solidaires

SICAMS



Désherbage et nettoyage

La première équipe des jeunes du Sicams a nettoyé et dés-herbé le cimetière paysagé, puis taillé les divers buissons. L'équipe suivante fut de nouveau dans un cimetière mais celui autour de l'église et également désherbé et taillé le lierre.

Les travaux se sont poursuivis par un nettoyage autour du filet de protection et de délimitation du terrain de foot.

Vu les différentes tâches accomplies il semble que l'interdiction de l'utilisation du glyphosate n'a pas fini d'occuper les demi-journées des chantiers jeunes !

Un grand merci à Céline (animatrice Sicams) et à tous les jeunes intervenants.

COMMUNES SOLIDAIRES

Du 19 au 29 août dernier, comme prévu, quatre partenaires de Communes Solidaires, venus du village de Sangoulema au Burkina Faso, étaient présents en Savoie, à l'occasion du 40ème anniversaire de l'association. Ils étaient accompagnés de Georges Badolo de l'Association de Coopération pour le Développement des Initiatives Locales (ACDIL) qui est chargée du suivi des projets. Cette semaine a été très riche pour chacun d'entre nous. Il y a eu trois temps forts : la récolte des pommes de terre à Montagnole, avec la participation de pas moins de 26 personnes, dont des élus. La soirée festive à La Forgerie, a été un moment très convivial. 160 convives ont partagé un excellent repas et ont dansé au son de la musique du groupe sénégalais N'Dadje. Le troisième temps fort était la rencontre à Saint-Cassin avec les élus des communes qui subventionnent l'association. Cette rencontre a été très importante pour nos partenaires. Les élus ont pu échanger directement avec les villageois bénéficiaires des projets et ainsi mieux se rendre compte de l'impact de la coopération sur le développement de Sangoulema. Au cours de la semaine, il y a eu de nombreuses réunions de travail : trois rencontres autour des projets, une plénière, une réunion de présentation des diverses activités de l'association. Nous n'avons pas manqué de faire visiter notre belle région à nos partenaires, et nous avons aussi fait plusieurs visites comme l'atelier de l'eau à Cognin, le lycée agricole Reinach, Les Triandines, Emmaüs à La Motte-Servolex, une visite de Chambéry, un viticulteur... Même si, avec les moyens de communication modernes, nous sommes facilement en relation avec nos partenaires tout au long de l'année, ces temps d'échanges « en direct » sont précieux, pour approfondir nos relations et travailler autour des projets initiés par les villageois et soutenus par Communes Solidaires et l'ACDIL avec l'appui des 10 communes. Tous les membres de Communes Solidaires se sont très impliqués tout au long de la semaine, nos partenaires ont été vraiment ravis de leur séjour.

www.communes-solidaires.org

NAISSANCES



★ Ulysse Hugo THELISSON le 26 mai 2018

Elise Emilie Marie DURIX le 26 juin 2018

Louise France LANORD le 20 septembre 2018



MARIAGES

Nicolas ROUBATCHEFF ET Sandrine LOISON le 17 juin 2018

Jean-Loup PATRIARCHE et Véronique LAMOTHE le 7 juillet 2018

Romain VASSEUR et Alexandra ROSSI le 28 juillet 2018



Sandrine Loison et Nicolas Roubatcheff



Jean-Loup Patriache et Véronique Lamothe



Alexandra Rossi et Romain Vasseur

PACS

Robin Gord et Alexia Perret le 2 juillet 2018

Reynald Kirstetter et Samantha Didelle le 26 octobre 2018



Robin Gord et Alexia Perret

DECES

Simone Romanet le 20 février 2018

Camille Parpillon le 10 mars 2018

Françoise (dite Soizic) De Corbière le 6 octobre 2018

SERVICE CIVIQUE. Offre d'emploi : URGENT

La commune recherche une personne de 18 à 25 ans pour travailler au sein de l'école.
Rôle d'assistance dans la classe des petits enfants de 3 à 7 ans.
24 heures par semaine, indemnité de 580 euros net par mois.
Embauche urgente avant fin décembre 2018.

Contact école : 04 79 25 23 01

Compteur LINKY / ENEDIS

Rappel du droit :

- Chaque administré peut refuser ou accepter l'accès à son logement ou à sa propriété.
- Chaque administré peut refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soit transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur.

Un maire ne peut permettre à ses administrés de s'opposer à la pose des compteurs LINKY mais il peut leur rappeler qu'ils sont libres d'autoriser ou non l'accès à leur propriété.

VAE (Vélo à Assistance Electrique): Aide à l'achat Grand-Lac

La communauté d'agglomération Grand Lac encourage les modes de déplacements doux pour concilier nos besoins de mobilité avec les impératifs de santé publique, de lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
Grand Lac a décidé de verser une prime de 200 euros à partir du mois d'octobre 2018 pour l'achat d'un vélo électrique d'un montant de 500 euros minimum.



ARRETE PREFECTORAL n°2018-1391 PORTANT LIMITATION D'USAGE DE L'EAU

Article 4.1 : MESURES DE PORTÉE GÉNÉRALE

Sont interdits :

- le lavage des véhicules hors des stations professionnelles pourvues d'un économiseur d'eau sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique et pour les organes liés à la sécurité ;
- de 8 h 00 à 20 h 00, l'arrosage des jardins potagers ;
- l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des golfs (hormis les « greens et départs »), stades et espaces sportifs de toute nature ;
- Le fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert sauf pour raison de salubrité des réseaux d'adduction ;
- le lavage des voiries sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques ;
- le remplissage des piscines privées et l'apport de complément d'eau, sauf première mise en eau pour livraison après construction ;
- Les prélèvements directs dans le milieu hydraulique superficiel dits domestiques (au sens de l'article R.214-5 du code de l'environnement, à savoir inférieurs à 1 000 m³ par an) ;
- Les vidanges de piscines sauf justification sanitaire ; le rejet doit impérativement avoir fait l'objet d'une neutralisation préalable du chlore et du pH.

Informations utiles

Mairie de Bourdeau

Route du port 73370 Bourdeau
Tel : 04 79 25 03 41
E-mail : mairie.bourdeau@wanadoo.fr
Site : www.mairie-bourdeau.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi : de 9h à 12 h
Mardi : de 14 h à 17 h
Jeudi : de 16 h à 19 h

Allo Service Public

Tel : 3939

Grand Lac Communauté d'agglomération

1500 blvd Lepic
73100 Aix Les Bains
Tel : 04 79 35 00 51
CALB : site: www.agglo-lacduourget.fr

Déchetterie

La plasse 73370 Le Bourget du Lac
Tel : 04 79 75 07 89

Horaires d'été :

1er avril au 31 octobre
Lundi au vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'hiver :

1 er novembre au 31 mars
Lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Office de Tourisme Intercommunal Aix les Bains Riviera des Alpes

Place général Sevez 73370 Le Bourget du Lac
Tel : 04 79 88 68 00
Fax : 04 79 88 61 01
E-mail : accueil@aixlesbains-rivieradesalpes.com
Site : www.aixlesbains-rivieradesalpes.com

Animations jeunes

SICAMS
Tel : 04 79 65 97 99
E-mail : sicams-coordination@orange.fr

Halte garderie du Bourget du Lac :

Tel : 04 79 26 23 13

Médecins du Bourget du Lac

Cabinet des docteurs Julien Blake et Laëtitia Tremey Tel : 04 79 85015080

Sophie Moureau Tel : 04 79 84 46 20

Clara Bitchev : Tel 04 79 25 00 52

Gérard Rouvière : Tel : 04 79 25 33 33

Infirmiers du Bourget du Lac

Marie Seillier et Emmanuelle Favre :
Tel : 06 23 93 91 75 / 06 21 20 35 42

Patricia Hulin et Marlène Mondon :
Tel : 04 79 25 30 16

Rodolphe Albrieux / Cédric Touzalin :
Tel : 06 67 05 77 90

Delphine Albrieux :
Tel : 06 63 19 54 89

Pharmacie du prieuré

Tel : 04 79 25 00 04

Soins à domicile

SSIAD Tel : 04 79 65 97 98
CCAS Tel : 04 79 26 23 13

SOS Médecin Tel : 3624

Urgences

Police Tel : 17
Pompiers Tel : 18
S.A.M.U Tel : 15
Centre antipoison Tel : 04 79 42 42 42
Centre Hospitalier Tel : 04 79 96 50 50
Eau Tel : 06 14 34 72 62 / 06 20 09 84 83

Transports

Taxi Dupraz Tel : 06 30 29 03 89
STAC Tel : 04 79 69 61 12
Ondéa Tel : 04 79 88 01 56
SNCF Tel : 3635

Rédaction et mise en page par la mairie de Bourdeau
Impression par Allo Copy
Crédit photos : Baptiste Robin, école de Bourdeau